

gnés. Nous espérons, en fait, poster en Pologne un personnel permanent. Nous n'y sommes pas encore parvenus, mais nous ne désespérons pas. Peut-être M. Curry veut-il ajouter quelques remarques.

M. Curry: Il serait intéressant de noter, surtout au profit de M. Haidasz, que les négociations faites avec le gouvernement polonais ont été délicates. Elles ont été menées par le ministère des Affaires extérieures, naturellement en notre nom et en rapport avec l'immigration. Il y a un an, nous avons cru que ces négociations seraient fructueuses, mais nous avons éprouvé des difficultés. Ainsi, en ce qui concerne l'immigration, on nous demandait de sortir des locaux actuels, qui sont déjà trop petits pour qu'on y puisse loger un employé de plus—nous y sommes vraiment aussi à l'étroit que cela—et le gouvernement polonais a beaucoup hésité à nous permettre d'occuper un local situé hors de nos locaux actuels, surtout si nous devons lui donner un nom qui rappelle l'immigration, et non pas les seules affaires extérieures. Nous nous sommes donc, il y a un an, retrouvés dans une espèce d'impasse, et maintenant que les négociations ont repris, je crains fort que le gouvernement polonais n'ait un peu tendance à entreprendre une espèce d'échange entre notre personnel actuel de Varsovie, y compris celui de l'immigration, et leur personnel qui est autorisé à demeurer au Canada, à quelque titre que ce soit.

• 1200

M. Haidasz: Les négociations ont été reprises entre le ministère des Affaires extérieures, qui vous représente, et le gouvernement polonais?

M. Curry: Elles sont en marche actuellement.

M. Haidasz: Pouvez-vous me dire, monsieur Curry, si l'équipe spéciale que vous voulez mettre sur pied à Genève, sera autorisée à aller à Varsovie (Pologne)?

M. Curry: Ce point fait aussi l'objet de négociations.

M. Haidasz: Si je pose la question, c'est que les statistiques de l'immigration vers le Canada montrent, en 1967, une augmentation dans presque tous les pays, et cette augmentation est presque le double pour plusieurs pays de l'Europe centrale et orientale; mais bien que le nouveau règlement soit entré en vigueur en octobre 1967, seulement quelque 1,470 immigrants polonais sont venus de Pologne au Canada, soit 208

de moins qu'en 1966. Quelle est l'explication de ce fait?

M. Kent: Elle n'est pas de notre côté.

M. Haidasz: Nous recevons à maintes reprises l'assurance que la situation s'améliorera. Or, elle empire.

M. Skoreyko: Ils n'ont probablement pas confiance en notre gouvernement.

M. Haidasz: Est-ce à cause des formalités et des difficultés que les aspirants rencontrent? Est-ce qu'on leur crée des difficultés particulières parce qu'ils viennent d'un pays situé de l'autre côté du rideau de fer?

M. Kent: A mon avis, c'est que, dans la plupart des pays derrière le rideau de fer aussi bien que dans ceux du reste du monde, la tendance est plutôt à l'amélioration. Nous avons essayé de simplifier appréciablement les formalités en ce qui concerne le rideau de fer. Les problèmes y sont les mêmes que dans les autres pays du monde. Le succès que nous remportons dans nos relations avec les services d'immigration d'un pays donné dépend de l'attitude du gouvernement de ce pays, cela est inévitable.

M. Haidasz: On m'a rapporté plusieurs cas de visiteurs ou réfugiés polonais qui, ayant réussi à atteindre Vienne (Autriche), ont éprouvé énormément de difficultés à faire étudier leur demande dans cette ville. Il y a apparemment plusieurs réfugiés ou visiteurs venus de pays tels que la Yougoslavie, qui ont plus de facilité à faire examiner leur demande à Vienne que les réfugiés venant de Pologne.

M. Kent: Étant donné l'attitude des gouvernements intéressés, il n'y a aucun doute que les immigrants provenant de Yougoslavie entrent plus facilement que ceux qui viennent d'autres pays situés derrière le rideau de fer. En ce qui nous concerne, il n'est pas besoin pour qui que ce soit d'aller de Yougoslavie jusqu'à Vienne pour y faire étudier une demande. Nous avons maintenant un bureau à Belgrade. Présumément, il s'agit là de gens qui prévoient des difficultés avec leur propre gouvernement. Cela semblerait être la seule explication dans ce cas.

• 1205

M. Haidasz: J'aimerais qu'on fasse une enquête plus poussée sur la situation qui existe à Vienne. J'ai reçu plusieurs plaintes sérieuses au cours de la dernière fin de semaine. De nombreux professionnels, médecins et ingénieurs—et nous avons besoin de médecins au Canada—voudraient venir au